

Le Parlement et la loi

Par **Lawschool2022**, le **04/09/2022** à **16:48**

Bonjour,

Je travaille sur une dissertation dont le sujet est "Le Parlement et la loi". J'aimerais avoir une correction de mon plan et de ma problématique. Je ne suis pas sûr de la première partie, si elle est hors sujet ou descriptive.

Problématique: Est-ce que la Constitution de 1958, par sa limitation du pouvoir législatif, accorde une place suffisante au Parlement pour légiférer ?

Plan:

I) Le Parlement, un acteur rationalisé dans les limites de l'interprétation constitutionnelle

A) Une procédure législative inégalitaire exercée par le Gouvernement

B) L'influence de la Constitution dans la pratique matérielle du pouvoir législatif

II) Un Parlement concurrencé par l'exécutif dans le domaine législatif

A) La maîtrise de la procédure législative par le Gouvernement

B) Le Déclin de la fonction parlementaire

Je vous remercie,